

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

GROUPEMENT DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET FINANCIERES
SERVICE DES MARCHES PUBLICS



CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 12 MARS 2020

P.V. N° 109
Dossier N° 10

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU la délibération du Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne – PV n° 97 – dossier n° 2 en date du 11 février 2019 relative à l'autorisation de lancer et de signer les marchés publics de fourniture de produits frais pour les restaurants du SDIS 77,

VU les commissions d'appel d'offres des 16 septembre 2019 et 20 janvier 2020,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif de lancer et de signer un marché public de fourniture de fruits et légumes frais pour les restaurants du SDIS 77,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- ✓ d'autoriser la passation de marchés publics relatifs à la fourniture de fruits et légumes frais pour les restaurants du SDIS 77 ;
- ✓ de donner délégation à Madame la Présidente du Conseil d'administration pour signer les pièces administratives se rapportant à ces marchés publics ;
- ✓ de donner délégation à Madame la Présidente du Conseil d'administration pour signer les avenants se rapportant à ces marchés publics à l'exception de ceux ayant une incidence financière supérieure ou égale à 5% par rapport au montant initial des marchés publics.

La Présidente du Conseil d'administration


Isoline GARREAU-MILLOT